

Image not found or type unknown



## Récupération permis de conduire

Par **couvidatghis**, le **15/02/2008 à 16:17**

mon mari a obtenu son permis en dordogne.rnsur son permis à la rubrique:validité du titre il y a marqué valable jusqu'au 16/12/1993rnOn est en 2008 et depuis 1994 que nous sommes mariés on habite dans l'aude.rnSon permis est-il toujours valable,rnsinon que faut-il fairernmerci